

Introduction

« J'ai fait dire à l'Infante¹ que vous n'iriez plus par mer puisque nos galères étaient brûlées, mais qu'on avait trouvé un moyen sûr [par terre] pour vous faire passer ; ainsi [...] elle écrivit à son père sur les avanies qu'on vous faisait pour votre passage, et je vous assure qu'elle a fait une lettre d'une personne de 50 ans et point de 15. Elle nous l'a montrée et cela nous a fait un très grand plaisir de voir la façon dont elle pense². »

Écrivant le 16 juillet 1742 à son fils cadet, Don Philippe³, parti prendre le commandement de l'armée espagnole en vue de conquérir, dans la péninsule italienne, ses futurs États, Élisabeth Farnèse lui rapporte l'action de son épouse, Madame Infante, auprès de Louis XV pour accélérer sa marche. La demande aboutit et, sur ordre de Versailles, 3 500 mulets sont réquisitionnés pour suppléer au transport des troupes espagnoles. Si l'évènement peut paraître anecdotique, il est révélateur de la maturité politique de cette jeune princesse, ainsi que de son influence exercée sur le roi de France, son père⁴.

Représentée sur la couverture de cet ouvrage sous les traits d'une allégorie de la Terre par Jean-Marc Nattier, Louise-Élisabeth est sans doute l'une des princesses « les plus fascinantes et les moins connues du XVIII^e siècle européen⁵ ». En effet, la seule de Mesdames⁶ à s'être mariée connaît une destinée particulière, comme le suggère le globe sur lequel elle est accoudée. Centré sur l'Europe, en particulier sur la France, l'Espagne et l'Italie, le peintre rappelle ici les horizons internationaux qui se sont ouverts à une Fille de France devenue Infante d'Espagne puis duchesse de Parme, Plaisance et Guastalla⁷.

Madame Infante est souvent dépeinte comme une femme de tête, consciente de son rang et dotée « d'une volonté assez décidée⁸ ». À Versailles, ses contemporains soulignent régulièrement son entrée précoce sur la scène de la cour, recevant très tôt

1. Louise-Élisabeth de France (1727-1759) est la fille aînée de Louis XV. Elle apparaît dans les sources sous plusieurs dénominations. Avant son mariage avec Don Philippe en 1739, elle est désignée sous le nom de Madame ou Madame Élisabeth puis Madame Infante.

2. Cité dans BÉDARIDA, 1930, p. 116.

3. Second fils de Philippe V (1700-1746) et de sa seconde épouse Élisabeth Farnèse (1692-1766), Philippe de Bourbon devient duc de Parme, Plaisance et Guastalla sous le nom de Philippe I^{er} (1749-1765).

4. Une généalogie simplifiée des Bourbons est proposée en Annexe 1.

5. MALINVERNI, 2015, p. 77.

6. Des dix enfants issus du mariage de Louis XV et Marie Leszczyńska (1703-1768), huit sont des filles dont seulement six atteignent l'âge adulte : Madame Élisabeth (1727-1759), Madame Henriette (1727-1752), Madame Adélaïde (1732-1800), Madame Victoire (1733-1799), Madame Sophie (1734-1782) et Madame Louise (1737-1787).

7. Une carte de l'Italie au milieu du XVIII^e siècle est consultable en Annexe 2.

8. LUYNES, 1860-1865, t. III, p. 40.

des femmes de qualité et des ambassadeurs⁹. Elle laisse entrevoir un goût prononcé pour les affaires ainsi que sa détermination lorsque, une fois installée à Madrid, il est question d'obtenir un établissement pour Don Philippe et elle. Cette ambition apparaît pleinement dans la toile de Van Loo, *Philippe V et sa famille*, par la place qu'elle occupe au centre de la composition, auprès de la Couronne¹⁰ (voir cahier couleur, pl. I), signe de la gloire et de la grandeur à laquelle aspire la fille aînée du roi de France depuis son plus jeune âge¹¹. Ainsi, Louise-Élisabeth, comme princesse européenne et femme de pouvoir, constitue un objet d'étude à la confluence de deux courants historiographiques en plein renouveau : celui de l'histoire des relations internationales et celui de l'histoire des femmes, plus particulièrement des reines et des princesses, dont il convient de rappeler les évolutions récentes.

Après avoir longtemps souffert des critiques formulées par les penseurs de l'école des Annales, en particulier celles de Lucien Febvre et de Fernand Braudel¹², l'histoire des relations internationales dans les mondes modernes connaît en France, dans les dernières années du xx^e siècle, un véritable renouveau épistémologique. Il revient à Lucien Bély d'avoir bouleversé la vision des pratiques des relations internationales et du dialogue entre les souverainetés. Le tournant décisif intervient avec la publication de sa thèse d'État en 1990, intitulée *Espions ambassadeurs au temps de Louis XIV*, dans laquelle il propose de nouvelles méthodes et perspectives¹³. Revivifié et enrichi des apports des autres sciences sociales, le fait international est désormais soumis à de nouveaux questionnements, à une lecture anthropologique, sociologique et culturelle. En outre, la diplomatie n'est plus considérée comme relevant d'une sorte de monde à part, autonome et indépendant de la société qui l'environne. Elle s'insère au contraire dans une histoire sociale du politique qui permet de considérer à la fois les événements mais aussi les acteurs, en examinant les possibilités et les contraintes qui pèsent sur eux. Ces nouvelles approches en font un champ historiographique particulièrement fécond dont l'attention se focalise de plus en plus sur la place et le rôle des femmes.

Sur la longue durée, l'impression qui prévaut est celle d'une diplomatie exclusivement dominée par des hommes, qui exercent les fonctions officielles de ministre, d'ambassadeur ou de plénipotentiaire, auxquelles les femmes se voient refuser l'accès. Cependant, leur intégration dans la sphère diplomatique a été démontrée. Une femme peut être expressément reconnue comme ambassadrice¹⁴. Par ailleurs, la voie officielle n'est qu'un choix parmi d'autres possibilités et la diplomatie informelle est souvent plus rapide, plus directe. La proximité avec la royauté tout comme des relations privilégiées avec un ministre influent permettent parfois de jouer un rôle beaucoup plus important qu'obtenir une charge publique¹⁵. Les épouses de ministres ou de négociateurs, souvent rompues aux règles de la société de cour ainsi qu'aux usages politiques,

9. BAUDRILLART, 1889-1901, t. IV, p. 509.

10. MALINVERNI, 2008, p. 167.

11. Le tableau commandé en 1734 par la reine Marie Leszczyńska à Jean-François de Troy, *La Gloire des princes s'empare des Enfants de France*, figurant le Dauphin Louis et ses deux sœurs aînées, Louise-Élisabeth et Henriette, est reproduit dans le cahier couleur, pl. II.

12. BÉLY, 2012, p. 107.

13. BÉLY, 1990, p. 7-18. À propos de ce roi, voir CHALINE, 2005.

14. BÉLY, 2007, p. 213-224.

15. Le rôle joué par la princesse des Ursins auprès de Philippe V est révélateur. Voir BÉLY, 2009 ; BASTIAN, 2016, p. 107-119.

peuvent utiliser leurs vastes réseaux de relations pour collecter des informations, prodiguer des conseils, servir d'intermédiaire ou participer directement aux négociations¹⁶. Leurs interventions régulières dans celles-ci opèrent un renversement des perceptions et soulignent parfaitement la place qu'elles ont acquise dans le cercle du pouvoir.

Les reines et les princesses ont été les premières à faire l'objet de davantage d'attention. Une approche souvent focalisée sur une monarchie centralisée avait conduit naturellement à laisser dans l'ombre celles qui étaient exclues des sphères décisionnelles reconnues. En d'autres termes, les reines et les princesses interviennent dans le champ politique dans un cadre informel, qui se distingue nettement du cadre officiel qui, par ailleurs, a été souvent le plus étudié. Au relatif désintérêt¹⁷ dont elles faisaient l'objet, s'ajoutait le poids des stéréotypes dans les discours des contemporains, qui agissaient auprès des historiens comme un repoussoir¹⁸. Ces derniers ne pouvaient alors « prêter aux reines et régentes une vision politique d'ensemble ni des desseins qui ne soient pas seulement commandés par leur instinct maternel, leur intuition féminine et leur caractère, nécessairement marqué par la passion ou l'irrationnel¹⁹ ».

Pourtant, souveraines de plein droit, régentes ou princesses consorts, elles ont toutes, dans des proportions plus ou moins grandes et sauf de rares exceptions, dirigé les affaires politiques et internationales de leur État ou exercé une influence sur leur époux²⁰. Paradoxalement, en France, en vertu de la loi salique²¹, l'incapacité des femmes à hériter de la dignité royale a favorisé le recours aux reines comme régentes du royaume lors d'une faiblesse du pouvoir royal²². L'argument de l'amour maternel et désintéressé que la reine mère porte au roi son fils est souvent mis en exergue pour légitimer sa présence au pouvoir, face aux ambitions potentiellement dangereuses des princes. Ainsi, l'exercice de la régence apparaît comme un corollaire au principe d'exhérédation. De la même manière, si la vie d'une princesse consort est entièrement scénarisée – celle-ci doit en effet remplir ses fonctions dans le cadre d'une politique dynastique minutieusement établie (nouer une alliance avec un prince étranger²³, donner naissance à un héritier ou encore contribuer à la magnificence de son époux en entretenant une cour fastueuse) –, il arrive bien souvent qu'elle s'en écarte pour jouer un plus grand rôle²⁴. L'accès privilégié à Philippe V ne donne-il pas à Élisabeth Farnèse les moyens d'exercer son influence sur son époux²⁵? « Rien ne lui pouvait être caché²⁶ » et le « roi ne travaillait jamais qu'en sa présence²⁷ », rappelle Saint-Simon.

16. Sur cette question on consultera HANOTIN, 2013; FERRIER-VIAUD, 2022.

17. Les reines et les princesses n'ont jamais été totalement omises par l'historiographie. Cette atonie relative est bien démontrée par Matthieu Gellard qui a compté pour Catherine de Médicis pas moins de 41 biographies entre 1838 et 2007 : GELLARD, 2014, p. 37.

18. Les critiques à l'égard du pouvoir féminin sont particulièrement nombreuses, en particulier au XVI^e siècle sous la plume du juriste français Jean Bodin. Pour le XVII^e siècle, Madeleine Foisil a étudié les discours sur la femme à travers des ouvrages écrits presque uniquement par des hommes dont les titres constituent un véritable catalogue de leurs défauts : BODIN, 1576, p. 718; FOISIL, 2004, p. 26-27.

19. POUTRIN et SCHAUB, 2007, p. 10.

20. Joycelyne G. Russell a par exemple éclairé le rôle central de Louise de Savoie et de Marguerite d'Autriche lors de la paix des Dames de 1529 : RUSSELL, 1992, p. 95-152.

21. COSANDEY, 2000, p. 19-54; VIENNOT, 2009, p. 83-96.

22. Sur les régences, voir CORVISIER, 2002; COSANDEY, 2006, p. 390-401; DAVID-CHAPY, 2016, p. 27-46.

23. À propos des mariages princiers, voir POUMARÈDE, 2009; SCHMID, 2009.

24. WATANABE-O'KELLY, 2017, p. 6.

25. NOEL, 2004, p. 155-185.

26. SAINT-SIMON, 1879-1931, t. XXXIX, p. 339.

27. *Ibid.*, p. 23.

Le renouvellement de l'écriture de l'histoire des femmes grâce à l'introduction du concept de genre²⁸ dans les années 1980 a favorisé la mise en place d'une nouvelle grille de lecture des structures et des pratiques politiques²⁹. Il a permis de dépasser la conception biologique de la femme pour mettre en lumière la construction sociale des rôles sexuels et de souligner les rapports de pouvoir entre hommes et femmes. À travers le prisme du pouvoir, l'enjeu est de se détourner d'un rapport social inégalitaire et invariant. Il participe du refus d'une existence féminine réduite à l'effacement à l'ombre des souverains. Au contraire, il s'agit d'observer comment les femmes ont pu se jouer des limites du système patriarcal dans lequel elles évoluaient.

Alors que la question du pouvoir féminin est désormais réhabilitée, l'approche du point de vue du genre et le regain d'intérêt pour l'histoire politique et diplomatique conduisent les historiens à s'intéresser à un certain nombre de princesses européennes, à travers la publication d'ouvrages collectifs et de monographies³⁰. Leurs études ouvrent la voie à de nouvelles interrogations. Ils mettent en avant le statut des princesses, leur implication dans les politiques artistiques ainsi que leur interaction avec le pouvoir³¹. Ils permettent aussi d'interroger leur marge de manœuvre et d'aborder les questions de transferts culturels, d'éducation et de réseaux épistolaires. Les analyses et les comparaisons témoignent de leur rôle beaucoup plus important qu'on ne l'imagine dans les affaires de l'État. Cependant, certaines périodes semblent privilégiées par la recherche historique. Thierry Wanegffelen s'est par exemple intéressé aux pouvoirs des souveraines dans un long xvi^e siècle, tandis que Bartolomé Bennassar propose une étude de la Renaissance jusqu'à la fin du Grand Siècle³². Les princesses du xviii^e siècle apparaissent plus en retrait³³. Madame Infante échappe donc en grande partie à ces nouveaux aspects de la recherche historique.

À l'exception de rares travaux, Louise-Élisabeth, à l'origine avec Don Philippe de la dynastie des Bourbons de Parme, n'a en effet pas suscité l'engouement des historiens. Naturellement, la seule fille de Louis XV à s'être mariée figure dans les ouvrages consacrés à Mesdames avec un chapitre qui lui est spécifiquement dédié, faisant d'elle un cas à part dans le cercle des filles du roi³⁴. Madame Infante est également mentionnée dans les œuvres portant sur les différents membres de sa famille. Soucieux de présenter Philippe de Bourbon comme un prince éternellement sous tutelle, Casimir Stryienski s'intéresse aux femmes et aux hommes « qui ont vécu à sa place³⁵ ». Dans son ouvrage, il accorde une attention particulière à son épouse, qui succède, selon lui, à Élisabeth Farnèse dans la défense de ses intérêts lorsqu'il prend possession de ses États en 1749. Toutefois, l'auteur ne dévoile que superficiellement les desseins de cette princesse,

28. SCOTT, 1988.

29. Sur l'évolution de l'écriture de l'histoire des femmes, voir THÉBAUD, 1998 ; MUNNS et RICHARDS, 2003 ; BARD, 2010 ; BELLAVITIS et EDELMAN, 2011.

30. Au sein d'une abondante bibliographie, on renverra ici aux ouvrages de VIENNOT et WILSON-CHEVALIER, 1999 ; MOTTA, 2002 ; CAMPBELL-ORR, 2004 ; POUTRIN et SCHAUB, 2007 ; NAYT-DUBOIS et SANTINELLI-FOLTZ, 2009 ; WATANABE-O'KELLY, 2017 ; COSANDEY, 2022.

31. KETTERING, 1989 ; CAMPBELL-ORR, 2002.

32. WANEGFFELEN, 2008 ; BENNASSAR, 2006.

33. Les grandes figures féminines du siècle des Lumières ont toutefois retenu l'attention des chercheurs. Pour ne citer que quelques exemples : DIXON, 2001 ; DUPRAT, 2006 ; BADINTER, 2016.

34. Sur Mesdames, voir BARTHÉLEMY, 1870 ; BONHOMME, 1874 ; SOURY, 1875, p. 157-296 ; STRYIENSKI, 1911 ; POIGNANT, 1970 ; BECQUET, 2012 ; ROUSSELET, 2022.

35. STRYIENSKI, 1904, p. 2.

ignorant bien souvent les appuis dont elle se sert et les répercussions que peut avoir sa politique sur celle de la France. Les enfants de la duchesse ont également fait l'objet de plusieurs études. En 1991, Ernest Sanger publie un ouvrage sur sa fille aînée, Isabelle, dans lequel il mentionne « tous les membres de sa famille et tous les châteaux et jardins où elle passa sa vie³⁶ ». Si l'auteur rappelle les relations – parfois difficiles – entre mère et fille, son attention est davantage tournée vers l'éducation de cette dernière ainsi que ses productions artistiques et littéraires.

Aucune étude d'ensemble n'a donc été véritablement consacrée à Madame Infante. Si Louis de Beuriez propose en 1887 d'écrire sa biographie, celle-ci reste très lacunaire³⁷. Quarante-huit pages suffisent pour survoler les trente années écoulées depuis sa naissance en 1727 jusqu'à son troisième voyage à Versailles en 1757. Le véritable apport de son ouvrage est la publication des lettres de cette princesse à Don Philippe de 1757 jusqu'à sa mort en 1759. Faut-il y voir l'effet de la désaffection des historiens à l'égard de Louis XV ? Longtemps le roi a conservé l'image d'un monarque despotique, incapable et libertin, s'inscrivant « dans la mémoire nationale entre la gloire de Louis XIV et l'impuissance de Louis XVI comme le maillon nécessaire à une vision cohérente de la décadence monarchique³⁸ », avec comme témoignage de cette « inversion de renommée³⁹ », ses surnoms : le Bien Aimé devenant le Mal Aimé. Un véritable tournant historiographique intervient néanmoins en 1933 lorsque Pierre Gaxotte opère la réhabilitation de Louis XV, après avoir diagnostiqué que le XVIII^e siècle souffrait « d'une étrange maladie : le goût insatiable du potin, du cancan⁴⁰ ». Quelques décennies plus tard, Michel Antoine propose la biographie sans doute la plus complète à ce jour, dans laquelle la personnalité très complexe du roi et son humanité sont révélées⁴¹. Un portrait très intime de sa vie est également brossé par Bernard Hours, dans lequel la famille royale, et notamment ses filles, occupent une place singulière⁴².

Par ailleurs, l'histoire des premiers Bourbons de Parme a souvent été envisagée sous l'angle de la culture, évacuant à la fois la dimension politique, diplomatique et familiale. Dans sa synthèse magistrale sur Parme et la France, Henri Bédarida n'a-t-il pas pour dessein « d'étudier la part qu'a eue la pensée française dans le développement matériel et moral de l'ancien domaine farnésien⁴³ » ? Dans un nouvel ouvrage, l'auteur entend néanmoins rappeler les liens politiques qui unissent, au XVIII^e siècle, le royaume de France et les premiers Bourbons de Parme⁴⁴. En tant que femme de pouvoir, Louise-Élisabeth n'apparaît que modestement. À travers un découpage chronologique communément repris ensuite par les historiens, l'auteur revient sur l'enfance de Madame Infante à Versailles avant son apprentissage de la politique à Madrid auprès de sa belle-mère, puis sa mise en pratique dans les duchés italiens⁴⁵. Les moments de tension avec les souverains espagnols ainsi que les opportunités qu'offre aux Infants le

36. SANGER, 1991, p. 5.

37. BEURIEZ, 1887.

38. HOURS, 2009, p. 17.

39. ANTOINE, 1989, p. 7.

40. GAXOTTE, 1974, p. 10.

41. ANTOINE, 1989, p. 457-483.

42. HOURS, 2009, p. 335-366.

43. BÉDARIDA, 1927, p. 7.

44. BÉDARIDA, 1930.

45. MAFRICI, 2013 ; MALINVERNI, 2015.

renversement des alliances sont rapportés, mais l'enchaînement des événements permet rarement d'entrer dans la complexité des négociations et de rendre compte de la part prise par Madame Infante dans celles-ci.

En outre, les ouvrages sur les Bourbons de Parme ont accordé une large place à la période postérieure à Louise-Élisabeth. Sans doute faut-il y voir l'œuvre de l'historiographie italienne à tendance nationaliste qui, soucieuse de justifier l'importance du *Risorgimento*, préfère mettre en lumière la figure de Guillaume Du Tillot⁴⁶, principal ministre de Parme, pour souligner son action face à l'Église et rappeler que l'unité italienne s'est faite au détriment des États pontificaux, mais aussi pour ternir le règne de Ferdinand I^{er}⁴⁷ après sa disgrâce et glorifier ainsi celui du roi de Sardaigne. Les historiens italiens de la fin du XIX^e siècle ont eu tendance – selon Fernand Braudel – « à sous-estimer et assombrir à dessein les siècles de division et d'impuissance politique de l'Italie, antérieurs à l'unité du pays⁴⁸ ». Toutefois, ils ont vu dans les réformes politiques, économiques et institutionnelles, de même que dans la brève période révolutionnaire, inaugurée par l'épopée napoléonienne, un prélude au *Risorgimento*, ouvrant la péninsule aux Lumières et cherchant à secouer l'emprise du clergé⁴⁹. Du Tillot est l'auteur de grandes réformes et fait des duchés un lieu d'expérimentation d'une politique éclairée⁵⁰. Parme connaît sous son impulsion un véritable âge d'or au point de devenir l'Athènes de l'Italie, faisant oublier que c'est Louise-Élisabeth qui est à l'origine de son élévation.

Plus largement, l'étude des Bourbons reste encore un champ de l'historiographie aux horizons limités, les historiens français et espagnols s'étant d'abord intéressés aux Bourbons d'Espagne, comme en témoigne les nombreuses productions réalisées ces dernières décennies⁵¹. Lucien Bély a récemment rappelé la trajectoire suivie par cette maison princière, en proposant, entre autres, une étude minutieuse de leur politique dynastique à l'origine de leur expansion en Europe⁵². C'est d'ailleurs ces intérêts dynastiques qui président à l'installation de Madame Infante en Italie et dont il convient à présent de marquer les principales étapes.

À l'issue de la guerre de Succession d'Espagne (1700-1713), un Bourbon règne désormais à Madrid. Très vite, les ambitions espagnoles divergent des vues politiques françaises. Philippe V n'accepte pas le compromis d'Utrecht qui le prive d'une partie des territoires de la Couronne d'Espagne, notamment ceux de la péninsule italienne⁵³. Après son mariage avec Élisabeth Farnèse en 1714, le Roi Catholique s'efforce à plusieurs reprises de reprendre pied dans les territoires italiens. Une première tentative

46. Sur Guillaume Du Tillot, on renverra aux travaux de NISARD, 1887; MADDALENA, 2008; FIACCADORI, 2012.

47. Né en 1751, Ferdinand est le fils de Louise-Élisabeth et de Don Philippe. Il succède à ce dernier comme duc de Parme, Plaisance et Guastalla sous le nom de Ferdinand I^{er} (1765-1802). BERTINI, 2002; MORA, 2005; BIONDI, 2003, p. 39-60; BADINTER, 2008c.

48. BRAUDEL, 1989, p. 165.

49. Sur l'historiographie italienne du *Settecento*, voir VERGA, 1998; BOUTIER et MARIN, 1998.

50. À propos des réformes mises en place dans les duchés, voir BENASSI, 1915-1925; VENTURI, 1976; BIONDI, 2003, p. 105-172; MADDALENA, 2008.

51. LYNCH, 1989; BOTTINEAU, 1993; LÓPEZ-CORDÓN, PÉREZ SAMPER et MARTÍNEZ DE SAS, 2000; LABOURDETTE, 2002; MARTÍNEZ MILLÁN, 2013.

52. BÉLY, 2003.

53. Le traité d'Utrecht (1713) vient entériner le démembrement de la monarchie espagnole par la perte de l'ensemble de ses territoires européens. Les Pays-Bas, le duché de Milan, le royaume de Naples ainsi que la Sardaigne reviennent aux Habsbourg d'Autriche tandis que le duc de Savoie, Victor-Amédée II (1675-1730), obtient la Sicile et le titre de roi.

échoue lors des expéditions de Sardaigne et de Sicile en 1717 et 1718. Une seconde, plus fructueuse, favorise la récupération de l'héritage des Farnèse⁵⁴ pour Don Carlos⁵⁵, avant que celui-ci ne l'abandonne au profit des royaumes de Naples et de Sicile, dont il fait la conquête lors de la guerre de Succession de Pologne (1733-1738). Au cours de cette période, les relations entre la France et l'Espagne sont marquées par une alternance de crises et de rapprochements. Le renvoi de la petite Infante Marie-Anne-Victoire en 1725 éloigne un temps les deux monarchies⁵⁶. L'amertume passée et les succès de l'alliance de 1733 aidant, Philippe V décide en 1739 de demander à Louis XV, pour son fils cadet Philippe, la main de Louise-Élisabeth, afin de resserrer plus étroitement encore les deux branches de la maison de Bourbon.

Le 30 mars 1739, le cardinal de Fleury⁵⁷, après avoir présenté pour la première fois à Madame un portrait de Philippe de Bourbon, relate au comte de La Marck, ambassadeur du roi à Madrid, l'évènement : « J'ai d'abord voulu déguiser le portrait sous un autre nom pour voir ce qu'elle dirait, mais elle ne s'y est pas méprise et m'a répondu avec un grand air de joie que c'était le portrait de l'Infant Don Philippe. Elle l'a trouvé infiniment à son gré et si elle eût osé, je crois qu'elle l'eût baisé de tout son cœur⁵⁸. » La nouvelle est vite rendue publique. Le 23 août, le marquis de La Mina vient en grande pompe demander au roi la main de Madame, qui la lui accorde volontiers. La célébration du mariage a lieu le 26 août dans la chapelle du château de Versailles où le duc d'Orléans épouse par procuration celle que l'on appelle désormais Madame Infante. S'ensuivent des festivités qui durent plusieurs jours durant lesquels chacun rivalise de fastes, avant une séparation douloureuse⁵⁹.

Le 31 août au matin, Louise-Élisabeth fait ses adieux à sa famille. Le duc de Luynes livre dans ses *Mémoires* des témoignages touchants. Marie Leszczyńska s'entretient une demi-heure avec sa fille. De son côté, le roi devient « pâle » quand cette dernière entre « dans son cabinet » où « il y a eu encore beaucoup de pleurs » de part et d'autre. Avant de partir, les deux sœurs jumelles, Louise-Élisabeth et Henriette, « se sont embrassées en fondant en larmes et, ne pouvant se quitter, elles disaient : “c'est pour jamais”⁶⁰ ». Âgée de 13 ans, la jeune épouse monte ensuite dans son carrosse dans lequel prend place à ses côtés Louis XV, qui l'accompagne durant quelques lieues. Le monarque profite de ces derniers instants pour adresser à sa fille ses ultimes conseils. Il lui recommande de regarder le roi d'Espagne « comme son oncle et comme son père », ajoutant qu'elle ne doit avoir « d'autre application et d'autres soins que de chercher à lui plaire ». Enfin, Louis XV lui demande « de se souvenir de tout ce qu'elle a vu à Versailles, parce que le Roi Catholique, qui connaît ce lieu, lui fera sûrement beaucoup

54. Élisabeth Farnèse peut prétendre à la fois au grand-duché de Toscane par son arrière-grand-mère, Marguerite de Médicis, mariée à Édouard I^{er} Farnèse (1622-1646), où la dynastie menace de s'éteindre, et aux duchés de Parme et de Plaisance. Son père, le prince héritier des duchés, est mort avant d'avoir régné. La succession revient alors à ses oncles François (1694-1727) et Antoine (1727-1731) qui s'éteignent sans postérité, laissant à Élisabeth Farnèse le soin recueillir l'héritage familial pour son fils.

55. Fils aîné de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse, Charles devient duc de Parme et de Plaisance avant de monter sur les trônes de Naples et de Sicile. À la mort de son demi-frère Ferdinand VI, il est appelé à ceindre la Couronne d'Espagne sous le nom de Charles III (1759-1788). Voir CHASTAGNARET et DUFOUR, 2006; PALACIO ATARD, 2006.

56. PIALLOUX, 2010.

57. À propos de ce personnage, voir CHAUSSINAND-NOGARET, 2002; MALCOR, 2023.

58. Cité dans STRYIENSKI, 1904, p. 16-17.

59. Sur ces festivités, on renverra à l'ouvrage de MOINE, 1991.

60. LUYNES, 1860-1865, t. III, p. 36.

de questions⁶¹ ». Une fois au Plessis-Picquet, père et fille s'embrassent une dernière fois avant que la princesse ne rejoigne Saint-Jean-Pied-de-Port puis la frontière espagnole.

Arrivée à Madrid, Louise-Élisabeth fait grande impression auprès de Leurs Majestés Catholiques, qui la traitent avec beaucoup de considération. Ses jeunes années s'écoulent avec les autres enfants du couple royal. Madame Infante fait aussi la connaissance de son époux qui paraît déjà très attaché à elle. Âgé de 18 ans, Don Philippe a une figure charmante et une humeur toujours égale. Il s'adonne à des lectures sérieuses, en particulier à tout ce qui touche l'art militaire, mais il conserve néanmoins des défauts d'enfant⁶². Il est jugé puéril et vaniteux. Malgré ces débuts prometteurs, il a semblé surprenant pour les contemporains que la fille aînée du roi n'épouse pas une tête couronnée. Madame Infante mène alors une existence monotone dans une cour qui n'a pas l'allure de celle de Versailles, mais dont elle acquiert une grande connaissance et où elle peut développer, auprès d'Élisabeth Farnèse, son intelligence des affaires politiques⁶³. D'ailleurs, cette dernière se montre satisfaite de son élève : « Elle voit, écrit la reine d'Espagne à l'évêque de Rennes⁶⁴, et elle entend tout très bien, et jamais il ne lui est échappé une apparence d'indiscrétion, enfin depuis qu'elle est ici il n'y a pas eu un mot à lui dire⁶⁵. »

La mort de l'empereur Charles VI, le 20 octobre 1740, ouvre une crise de succession dont Louise-Élisabeth peut tout espérer et ressuscite chez les souverains espagnols leur « obsession italienne⁶⁶ ». En l'absence de descendance masculine, Charles VI avait pourtant préparé sa succession en faveur de sa fille aînée Marie-Thérèse, en imposant inlassablement la reconnaissance de la Pragmatique Sanction à la plupart des cours européennes⁶⁷. Cependant, à sa disparition, « la Pragmatique eut aussitôt la valeur d'un chiffon de papier et la dignité d'Empereur différents compétiteurs⁶⁸ ». L'attaque surprise de Frédéric II de Prusse en Silésie en décembre 1740 précipite les événements et transforme la crise de succession en une guerre européenne⁶⁹. L'Italie devient rapidement le théâtre d'une activité diplomatique intense. À l'opposition de la France contre les Habsbourg dans l'espace germanique, s'ajoute celle des souverains espagnols contre ces derniers dans la péninsule italienne. Philippe V et Élisabeth Farnèse, qui n'ont consenti qu'à regret à la perte des duchés de Parme et de Plaisance à l'issue de la guerre de Succession de Pologne, s'empressent de les réclamer pour Don Philippe et ambitionnent d'y ajouter le Milanais. La reine d'Espagne entend tirer profit de la situation ainsi que des attaches conservées par sa belle-fille à Versailles, pour faire entrer la France dans ses vues et définir le cadre d'une action conjointe⁷⁰.

61. *Ibid.*, p. 40.

62. SERRANO ROMAGUERA, 1992-1993.

63. LÓPEZ-CORDÓN, 2014, p. 61-63.

64. Louis-Guy de Guérapin de Vauréal (1688-1760), évêque de Rennes, est nommé ambassadeur du roi auprès de la cour d'Espagne (1741-1749).

65. Cité dans STRYIENSKI, 1904, p. 75.

66. BOTTINEAU, 1993, p. 89. Voir également sur cette question OZANAM, 1985a.

67. Ce texte est accepté par la plupart des puissances européennes comme l'Espagne (1725) ou l'Angleterre (1731) et par les différentes diètes des domaines héréditaires des Habsbourg dont le Tyrol, la Hongrie et la Bohême.

68. ANTOINE, 1989, p. 301.

69. Pour une mise en perspective des événements de la guerre de Succession d'Autriche, on consultera BROGLIE, 1885 ; ANDERSON, 1995 ; EL HAGE, 2017.

70. STRYIENSKI, 1904, p. 53-57.

À Madrid, Louise-Élisabeth se retrouve rapidement sans époux. Don Philippe part dès le mois de février 1742 prendre la tête des armées espagnoles. Pour assurer le succès des opérations en Italie, des négociations débutent avec Charles-Emmanuel III, mais les ambitions communes de Philippe V et du roi de Sardaigne sur le Milanais rendent tout arrangement incompatible. L'intransigeance de l'Espagne contraint ce dernier à s'allier avec l'Autriche. À ce rapprochement austro-sarde, les cours de Versailles et de Madrid opposent une alliance plus intime. Par le traité de Fontainebleau signé le 25 octobre 1743, le roi de France s'engage à soutenir Philippe V afin que son gendre soit mis en possession de l'État de Milan et des duchés de Parme et de Plaisance⁷¹. Faisant cause commune dans la péninsule italienne, les troupes franco-espagnoles multiplient les victoires. En septembre 1745, le maréchal de Maillebois s'empare des anciens duchés farnésiens, alors que le 19 décembre, l'Infant entre dans Milan.

Les succès militaires sont néanmoins de courte durée. Les relations entre les deux monarchies se tendent en raison du système politique mis en place par le marquis d'Argenson⁷². Dès le mois de janvier 1746, le secrétaire d'État des Affaires étrangères négocie avec Charles-Emmanuel III afin de le détacher de son alliance avec la reine de Hongrie, sans l'assentiment de l'Espagne. Les préliminaires signés à Turin prévoient notamment de céder au roi de Sardaigne la Lombardie, au détriment des Infants. Louis XV juge bon de révéler le secret des négociations à sa fille. Dans une lettre datée du 21 janvier 1746, celle-ci lui répond : « Le roi de Sardaigne sera toujours notre ennemi, ses procédés passés et réitérés ne nous permettant pas, malgré ses serments, de compter sur lui. J'espère donc, mon cher papa, que vous vous en tiendrez au traité de Fontainebleau, c'est le seul qui puisse assurer notre bonheur⁷³. »

Les mauvais pressentiments de l'Infante se confirment et les négociations avec le roi de Sardaigne échouent une nouvelle fois. Charles-Emmanuel III reçoit rapidement des renforts de la part de Marie-Thérèse d'Autriche. Les Gallispans subissent alors la réaction des Austro-sardes qui les mettent dans une situation critique, les contraignant à abandonner les places chèrement acquises⁷⁴. La mort de Philippe V, le 9 juillet 1746, achève de mettre un terme à la poursuite des rêves italiens. Son successeur, Ferdinand VI⁷⁵, hait profondément sa belle-mère Élisabeth Farnèse et éprouve peu de sympathie pour ses demi-frères. Les relations s'aggravent encore un peu plus avec la France lorsque Louis XV fait le choix de Marie-Josèphe de Saxe⁷⁶,

71. Le second pacte de famille signé en 1743 s'accompagne aussi d'une union dynastique. Le mariage entre Marie-Thérèse d'Espagne et le Dauphin est célébré en février 1745.

72. Secrétaire d'État des Affaires étrangères de 1744 à 1747, René-Louis de Voyer (1694-1757), marquis d'Argenson, s'efforce, durant son ministère, de mettre en œuvre le système politique qu'il a développé dans ses *Considérations sur le gouvernement ancien et présent de la France* (1737). Celui-ci vise, entre autres, à libérer l'Italie de la tutelle autrichienne pour constituer une fédération italienne au sein de laquelle le roi de Sardaigne doit jouer un grand rôle. Favorable à la paix, il est renvoyé le 10 janvier 1747, après avoir été rendu responsable des échecs des armées du roi. BÉLY, 2005, p. 147-151.

73. STRYIENSKI, 1904, p. 194.

74. Par le traité de Dresde signé le 25 décembre 1745, Frédéric II, allié à la France, conclut une nouvelle paix séparée avec Marie-Thérèse. Libérée de cet adversaire, la reine de Hongrie fait passer ses troupes dans la péninsule italienne. L'armée franco-espagnole essuie une série de défaites qui la repousse jusqu'à Gênes. Les Austro-sardes continuent leur avancée et pénètrent dans le royaume de France, jusqu'en Provence, avant que le maréchal de Belle-Isle ne parvienne à endiguer l'invasion et rétablisse la situation.

75. Ferdinand VI (1746-1759) est le troisième fils issu du premier mariage de Philippe V avec Marie-Louise-Gabrielle de Savoie (1688-1714). À propos de ce souverain, voir GÓMEZ URDÁÑEZ, 2001.

76. Sur la Dauphine, voir REGNAULT, 1875 ; STRYIENSKI, 1902.

filles d'Auguste III, comme seconde épouse du dauphin Louis⁷⁷ après la mort prématurée de Marie-Thérèse d'Espagne, au lieu de se tourner vers sa sœur, l'Infante Marie-Antoinette. Pour le Roi Catholique, il n'est plus question de continuer à subordonner la politique espagnole à l'établissement de Don Philippe en Italie. Aussi entame-t-il des pourparlers de paix séparée avec l'Angleterre et l'Autriche⁷⁸.

Informé de ces ouvertures, Louis XV décide seul de la paix, « non en marchand, mais en roi⁷⁹ ». Signé le 18 octobre 1748, le traité d'Aix-la-Chapelle⁸⁰ s'inscrit dans la continuité de la recherche de l'équilibre européen⁸¹ et donne lieu à des réajustements limités⁸². Il laisse toutefois un goût amer et une plaie ouverte entre Versailles et Madrid, qui marque durablement les relations entre ces deux cours durant la décennie 1750. Malgré les revers des troupes gallispanes dans la péninsule italienne, Louis XV fait valoir ses conquêtes dans les Pays-Bas et permet à son gendre et à sa fille de régner sur un nouvel ensemble territorial. L'article 7 du traité de paix fixe la cession des trois duchés de Parme, Plaisance et Guastalla à Philippe de Bourbon. Les duchés italiens, qui avaient fait l'objet de toutes les convoitises, passant de main en main, voient ainsi leur situation se stabiliser. Toutefois, cette acquisition n'est pas sans condition. Le traité d'Aix-la-Chapelle établit des clauses de réversion à leurs anciens possesseurs (l'Autriche et la Sardaigne), laissant ainsi présager de nouvelles tensions.

Quoi qu'il en soit, au terme de la guerre de Succession d'Autriche, un nouveau rameau de la branche espagnole des Bourbons s'installe en Italie. La péninsule cesse d'être le théâtre de guerres récurrentes pour devenir un terrain favorable à une lutte d'influence plus feutrée, entre d'une part les Habsbourg et leurs possessions dans le nord de l'Italie, et de l'autre, les Bourbons, présents à Naples et à Parme. Cette présence renforcée marque en quelque sorte le point d'aboutissement de la politique menée par la maison de France en Italie depuis la fin du xv^e siècle⁸³. En outre, l'installation d'un Infant d'Espagne et d'une Fille de France dans les duchés leur confère une importance particulière, les sortant du « provincialisme⁸⁴ » dans lequel ils étaient tombés, pour devenir – selon l'expression de Franco Venturi – une véritable « vitrine de la politique bourbonnienne en Europe⁸⁵ ». Ce changement d'horizon les inscrit davantage dans le scénario européen, faisant de cette tête de pont de la maison de Bourbon dans l'Italie du Nord une étape obligée où convergent d'importants flux de voyageurs, d'artistes et de diplomates⁸⁶.

Cependant, Madame Infante ne voit dans ces duchés qu'un séjour de transition dans l'attente d'un établissement plus digne de sa naissance. Dès son départ de Madrid au mois de novembre 1748, elle n'a qu'une seule préoccupation, les échanger ou les

77. DU ROZOIR, 1815.

78. CARVAJAL Y LANCASTER ET ALBA, 1975.

79. VOLTAIRE, 1808, p. 243.

80. BROGLIE, 1892.

81. Il s'agit là d'une constante de l'organisation politique européenne au XVIII^e siècle qui vise avant tout à éviter qu'une puissance ne devienne prépondérante en Europe. Voir QUAZZA, 1965 ; LIVET, 1976 ; BOIS, 2003, p. 137-161 ; BÉLY, 2007, p. 465-481.

82. La paix est mal accueillie en France où nul ne comprend pourquoi aucun avantage n'a été conservé : ANTOINE, 1989, p. 400-401.

83. TALLON, 2010, p. 3-47 ; BLUM, 2014.

84. MALINVERNI, 2015, p. 77.

85. Cité dans MORA, 2005, p. 8.

86. CUSATELLI, 1990, p. 73-179.

agrandir, ce qui l'amène à formuler un certain nombre de projets pour Don Philippe et ses enfants. Jamais elle ne se résigne au rang modeste que lui assigne le traité d'Aix-la-Chapelle. Pour mener à bien sa politique de grandeur, elle multiplie les lettres et les mémoires, cultivant sans relâche son réseau de correspondants dont elle espère tirer les plus grands bienfaits. Éprise d'un amour filial, elle conserve aussi des relations très étroites avec sa famille, n'hésitant pas à revenir à plusieurs reprises à Versailles pour s'y ressourcer. Pour autant, elle ne se désintéresse pas des duchés et s'efforce d'y vivre en tentant de recréer la splendeur de la cour de France, tout en secouant la tutelle exercée par l'Espagne, pour mieux défendre ses intérêts.

Situé à la charnière de l'histoire des femmes de pouvoir et des relations internationales, le présent ouvrage a pour ambition de dresser le portrait d'une souveraine en action, depuis son départ de Madrid en novembre 1748 afin de prendre possession de ses nouveaux États, jusqu'au mariage de sa fille aînée avec l'archiduc Joseph au mois de septembre 1760, qui marque l'aboutissement de sa politique dynastique, même après sa mort.

Étudier Madame Infante peut toutefois apparaître comme une gageure. D'abord en raison de l'éparpillement des différents fonds d'archives mais aussi du relatif manque de sources. Peu de lettres écrites de la main de la duchesse ont en effet été conservées. De la même manière, on retrouve peu de traces des réponses de ses correspondants avec qui elle échangeait régulièrement. Et pour cause. À sa mort à Versailles le 6 décembre 1759, la plupart de ses papiers privés avec lesquels elle voyageait sont détruits. Présent à la cour à ce moment, le comte d'Argental adresse une lettre à Guillaume Du Tillot le 24 décembre 1759, qui éclaire ces circonstances. Le ministre plénipotentiaire du duc de Parme auprès de Louis XV explique que, lors d'un décès dans « l'enclos du château de Versailles », seul « un ministre du roi » peut « prendre connaissance » des papiers du défunt. Ainsi, le secrétaire de Cabinet de Madame Infante, Collet, reçoit l'ordre de la part du duc de Choiseul⁸⁷ de lui remettre l'intégralité des papiers de la duchesse. D'après le comte d'Argental, à mesure que Collet les présentait, « le duc de Choiseul eut soin de mettre à part les lettres de l'Infant et décida de brûler tout ce qui n'était que correspondance avec différents particuliers, sans se permettre d'y jeter les yeux⁸⁸ ». Les lettres de l'Infant sont quant à elles remises au ministre plénipotentiaire avec celles qui n'avaient pas été décachetées, pour être renvoyées à Parme.

Pour mener à bien cette étude, le croisement des sources a été systématique et a exigé d'amples dépouillements d'archives en France et en Italie. D'abord aux archives du ministère des Affaires étrangères, en particulier la série Correspondance politique, qui rassemble les lettres échangées entre le secrétariat d'État des Affaires étrangères et les représentants du roi de France à l'étranger. Avec l'installation de sa fille aînée et de son gendre à Parme, Louis XV veut avoir auprès d'eux un représentant permanent. La duchesse devient en quelque sorte la raison d'être des diplomates dans cette cour. Ces derniers rendent compte chaque semaine dans leurs dépêches de son état de santé et de son action à la tête des duchés. Le rôle international de cette princesse et le déploiement de son activité ont imposé le recours à la sous-série Espagne pour mesurer à quel point les affaires de Parme peuvent faire l'objet de négociations directes entre ces cours.

87. Sur cet homme d'État, voir COTTRET, 2018 ; FEUTRY, 2023.

88. ASP, carteggio borbonico estero, Francia, 53, le comte d'Argental à Du Tillot, Paris, 24 décembre 1759.

L'usage de fonds complémentaires a également permis de rassembler des documents qui révèlent combien l'action de Madame Infante implique une bonne partie de l'Italie.

Afin de ne pas se restreindre au seul point de vue des diplomates français, le terrain italien n'a pas été négligé. Parmi les fonds conservés à l'Archivio di Stato di Parma, celui du Carteggio borbonico estero rassemble toutes les dépêches adressées au secrétariat d'État parmesan – principal organe de décision dans les duchés – par les autres cours européennes, ainsi que les minutes des réponses envoyées à celles-ci. La sous-série Francia réunit par exemple les documents diplomatiques échangés entre Du Tillot et le comte d'Argental.

D'autres sources viennent enrichir ce corpus. Les correspondances que Louise-Élisabeth entretient avec son époux, la comtesse de Toulouse ou le maréchal de Noailles ainsi que celle inédite avec le comte de Stainville, futur duc de Choiseul, viennent mettre sa parole à l'honneur. À l'exception des lettres du maréchal de Noailles, on regrette seulement de ne pas disposer des réponses adressées à cette princesse. Des sources imprimées trouvent également une place aux côtés des dépêches diplomatiques et des correspondances, comme les témoignages des mémorialistes, en particulier à la cour de France (le duc de Luynes, le marquis d'Argenson, le duc de Croÿ ou l'abbé de Bernis), mais aussi la presse (*Gazette de France*) qui permettent de varier les regards.

Dans cette Europe des monarchies, les facteurs dynastiques occupent une place prépondérante dans les relations internationales. Avec l'arrivée des Infants en Italie, Parme devient un centre du réseau polycentrique de l'Europe des Bourbons. Quels liens unissent alors les cours ? La dimension familiale imprime-t-elle sa marque dans les rapports entre les princes et dans la conduite d'une politique extérieure ? À travers Madame Infante, ce sont les liens de famille que l'on propose d'abord d'interroger. Existe-t-il entre les différentes branches de la maison de Bourbon un esprit de famille qui transcende l'éparpillement géographique de ses membres ? Par quels moyens se manifeste cet attachement ? Quelle est la nature de ces relations ? Au-delà des liens de famille, l'agrégation de Parme à l'Europe des Bourbons pose la question des relations diplomatiques qu'entretiennent ces cours. Les liens du sang favorisent-ils l'émergence de solidarités dynastiques ou, au contraire, conduisent-ils à des luttes d'influence entre les différentes branches de cette maison ? La politique menée par Louise-Élisabeth conduit-elle aussi à des moments de crispation qui soulignent les contradictions entre logique dynastique et logique d'État ? Autrement dit, on peut se demander si ces relations empêchent l'affirmation d'intérêts propres qui peuvent parfois entrer en opposition avec ceux défendus par les autres membres de cette maison princière.

En outre, la présence de Madame Infante à la tête des affaires des duchés invite à réfléchir sur son rôle en tant que femme de pouvoir. Le pouvoir politique d'une princesse dépend en grande partie des liens qu'elle conserve avec son royaume d'origine, de sa relation avec son époux ainsi que des réseaux sur lesquels elle peut s'appuyer. Dès lors, de quelles prérogatives effectives dispose-t-elle ? Quelle influence exerce-t-elle sur son père ou son époux ? Comment constitue-t-elle son réseau de relations ? Celui-ci est-il suffisamment important pour lui permettre de défendre ses intérêts ? En évaluant l'action politique et diplomatique de la princesse ainsi que la portée de celle-ci, mais aussi en observant ses appuis dans les négociations ou bien ses marges de manœuvre, nous verrons dans quelle mesure elle participe à l'exercice du pouvoir.

Pour répondre à ces questions, deux temps structurent cet ouvrage. Il convient tout d'abord de prendre en compte la persistance des liens de famille et la fidélité de Madame Infante à ses origines : c'est l'objet de la première partie. Cette étude s'ouvre sur le double voyage de 1748 et 1749 entrepris par Madame Infante pour prendre possession de ses États. S'il répond aux exigences du jeu diplomatique, il témoigne également du soin pris par la monarchie pour pourvoir aux différents besoins de la fille aînée du roi de France. Son installation dans la péninsule italienne impose d'entretenir le lien par des échanges fréquents avec sa famille demeurée à Versailles. Une correspondance nourrie structure la vie des deux cours et révèle les sentiments et le quotidien de ces membres. Ces liens de famille trouvent également leur expression à travers la présence des ambassadeurs de famille à Parme, pour lesquels Madame Infante témoigne les plus grands égards. Enfin, le tropisme français de la duchesse se donne à voir dans les relations permanentes qu'elle entretient avec les principaux ministres et les diplomates de Louis XV, présents à la fois à Versailles et dans la péninsule italienne.

C'est justement grâce à ce réseau et aux liens avec le roi son père que Louise-Élisabeth peut mener à bien sa politique de grandeur, qui fait l'objet de la seconde partie. Celle-ci étudie les nombreuses négociations auxquelles la princesse participe. La défense de ses intérêts conduit dans un premier temps Madame Infante à agir auprès des différentes branches de la maison de Bourbon dans le but d'obtenir des subsides, pour soutenir son rang. Les enfants de la duchesse font également l'objet d'une attention particulière. Une fois la pérennité de la nouvelle dynastie assurée, cette dernière déploie ses efforts en vue d'obtenir des mariages prestigieux pour sa progéniture et inscrire définitivement les Infants dans le jeu des relations internationales. Enfin, Madame Infante peut tout attendre du contexte troublé de la guerre de Sept Ans et de la crise de succession d'Espagne. Profitant de la longue maladie de Ferdinand VI, elle pousse son époux à s'affranchir de la tutelle espagnole en nommant lui-même ses principaux ministres. Ceux-ci deviennent les pièces maîtresses d'une ultime négociation visant à arracher un nouvel établissement plus digne de leur naissance.